« L'Institut Pacha peut devenir attractif au niveau mondial »

La Seyne Le président de l'Université Claude Bernard Lyon I est soutenu dans son projet pour le site de Tamaris par les collectivités territoriales, les mondes économique et académique

L'ambitieux projet que nourrit l'Université Claude Bernard Lyon I (UCBL) pour l'Institut Michel Pacha est entré dans une nouvelle phase hier. Le président Frédéric Fleury, accompagné d'une délégation, a en effet réuni au sein de l'emblématique bâtiment de la corniche seynoise l'ensemble des partenaires prêts à *« construire ensemble l'avenir du site »*.

Sans attendre le jugement de la cour de cassation, saisie par les héritiers de Michel Pacha, après que la cour d'appel de Grenoble a donné raison au légataire [1].

« Nous ne sommes pas soucieux sur l'issue du jugement », a assuré M. Fleury, déterminé à *« élargir le champ des activités scientifiques »* qui seront menées sur le site de Tamaris, comme la cour l'y a autorisé. Un élargissement qu'il entend mener en partenariat avec les collectivités territoriales ainsi que les mondes économique et académique.

Ainsi hier des représentants du conseil régional Paca, du conseil départemental du Var, de la communauté d'agglomération TPM, ainsi que le maire de La Seyne Marc Vuillemot et celui de l'Université de Toulon Eric Boutin ont affirmé leur volonté commune.

Autour du président de l'UCBL Frédéric Fleury (3e en partant de la droite), le maire de La Seyne Marc Vuillemot, le conseiller régional Jean-Pierre Colin, les conseillers départementaux Nathalie Bicais et Dominique Lain (de gauche à droite), réunis hier sur le site emblématique de Tamaris. (Photo Dominique Leriche)

« Les collectivités unies »

« Les collectivités sont unies derrière ce projet extraordinaire pour l'Institut Pacha. Il n'existe que trois sites comme celui-ci dans le monde ! » s'est enthousiasmé le conseiller régional Jean-Pierre Colin. *« Il est normal et nécessaire que les collectivités soient impliquées, et nous nous réjouissons de savoir que l'Institut va s'ouvrir vers les entreprises »*, a ajouté Nathalie Bicais, représentant le Département avec Dominique Lain.

« Je suis persuadé que ce lieu peut devenir attractif au niveau mondial », a assuré le président de l'UCBL. Pour ce faire, il entend non seulement *« étendre le champ disciplinaire »* en faisant émerger de nouveaux projets de recherche, mais aussi *« développer une activité de séminaires scientifiques réunissant des chercheurs du monde entier »*.

Une centaine de chercheurs

« Le potentiel du site s'élève à une centaine de congressistes et reposerait sur la capacité hôtelière des Sablettes », qui va monter en puissance avec l'ouverture prochaine du Grand Hôtel, que la délégation est d'ailleurs allée visiter. *« Certains chercheurs pourraient même être accueillis en résidence »*, a ajouté M. Fleury.

Après la visite du site le matin, la délégation de l'Université de Lyon I s'est rendue dans l'après-midi à l'Université du Toulon, où les partenaires scientifiques (Pôle mer, CNRS, Ifremer, laboratoire MIO…) devaient travailler ensemble sur les futures activités de l'Institut.

ANNE FUERXER

1. Voir *Var-matin* du 10 février 2017.

A l'horizon 2019-2020

Pour l'heure, le site de Tamaris abrite toujours une équipe du CNRS dans le cadre du projet Antarès. *« Nous démarrons cette année la construction d'un nouveau détecteur baptisé KM3NeT*, a précisé Vincent Bertin, responsable scientifique du projet. *L'Institut nous sert de salle de contrôle, nous le quitterons en 2019 ou 2020 lorsque nous disposerons d'un nouveau bâtiment dont la construction est programmée à Brégaillon, sur le site de l'Ifremer. »*

Un délai qui va permettre à l'Université de Lyon de peaufiner et concrétiser son ambitieux projet. Après avoir défini précisément les contours des futures activités, elle devra en effet évaluer les aménagements nécessaires pour réhabiliter l'Institut et *« réunir des fonds en cofinancement »*. Une chose est sûre : *« Il faudra un niveau élevé de prestations et d'accueil »*, estime le président Frédéric Fleury.

"Plage propre" à Balaguier : la mairie répond au CIL

Après les accusations de laxisme dans le nettoyage de l'anse de Balaguier, portées à son encontre par le comité d'intérêt local (CIL) de Balaguier, le Manteau l'Eguillette (*voir Var-matin du 9 mai*), la municipalité apporte les précisions suivantes : « Concernant l'opération "Plage propre" du 8 mai : la demande de fournitures a été envoyée par le CIL (date figurant sur le courrier) le 24 avril 2017, ce qui est déjà juste comme délai pour une opération le 8 mai. La Ville a reçu la lettre le 27 avril. Les services se sont transmis l'info et le 29, le CIL de Balaguier a été joint par le service propreté qui a indiqué à son grand regret être rupture de stock de gants et de sacs poubelles.

Délai trop court

Un manque impossible à combler en si peu de temps (l'achat pour une collectivité est toujours plus lent que pour un particulier ou une association). Donc, il n'y a aucune mauvaise volonté manifeste et encore moins refus d'aider, puisque la Ville s'est engagée (et cela a été fait) à ce que l'entreprise Pizzorno passe le 9 mai enlever les déchets.

Par ailleurs, la dénonciation de l'absence de poubelle n'est pas avérée : il y a trois poubelles dans l'anse de Balaguier, sans compter celles positionnées devant le Manureva.

Enfin, la Ville pense qu'il n'est pas judicieux à cet endroit de réensabler. L'érosion de la plage est due à la dégradation de la grande digue. Le problème va être résolu car en 2019-2020, la Marine nationale et TPM entreprennent sa restauration. Cela permettra en outre de lutter contre la houle qui submerge les plages et amène les épaves.

Il faut noter que « la municipalité ne se désintéresse ni des initiatives associatives telles que celle du CIL Balaguier, ni de ses plages. Bien au contraire. Chaque année, avec le CIL des Sablettes par exemple, des opérations de cette nature sont menées en parfait partenariat.

Epaves enlevées du 29 mai au 6 juin

Ainsi la Ville, comme elle le fait depuis quelques années, envoie l'entreprise Pizzorno ratisser manuellement cette plagette de l'anse de Balaguier, tous les jours sauf le week-end dans la période estivale, du 15 juin au 15 septembre.

De même, depuis septembre, deux opérations ont permis d'y enlever une dizaine d'épaves. La prochaine opération, menée comme toujours en partenariat avec la Marine nationale (il faut rappeler que l'enlèvement des épaves est une compétence d'État, mais que la Ville prête son concours à ces opérations, malgré tout), permettra d'enlever les sept restantes du 29 mai au 2 juin, dans le cadre de la semaine du développement durable ».